Bien des choses sont intéressantes dans les « recommandations pédagogiques » de la DGESCO sur Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle (note de service n° 2019-086 du 28-5-2019), par exemple :

L'éveil aux langues peut aussi prendre la forme de temps de recherche et de réflexion simples qui évolueront progressivement (est-ce qu'il y a des sons en français qui n'existent pas en bambara ou en tamoul, est-ce qu'il y a des sons en arabe ou en chinois qui n'existent pas en français ?).

Pardon, l'enthousiasme devant la circulaire m'a emporté. C'est *anglais* qu'il faut lire à la place des langues citées.